

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017  
Phase 1, Étape E

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ACHAT ET VENTE DE GAZ DE SOURCE  
RENOUVELABLE (« GSR ») PAR ÉNERGIR

---

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,  
CONSTITUÉ PAR :  
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.),  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA) ET  
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE  
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (GIRAM)  
Intervenant

---

**DÉCLARATION SOLENNELLE  
(DÉPÔT DE LA PREUVE DU REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM)**

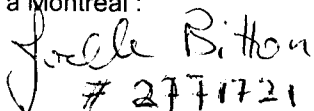
Je soussigné, Jean Schiettekatte, analyste en énergie, domicilié et résidant au 1463 Riverdale, à Sainte-Adèle Qc J8B 1Y1, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je reconnais le *Mémoire sur la prise en compte de la valeur des attributs environnementaux d'unités de décarbonation (unités de conformité - UC) dans l'achat et la vente par Énergir du gaz de source renouvelable (« GSR »)*, comme faisant partie de mon témoignage au présent dossier. Je suis l'auteur principal de ce mémoire lequel a été rédigé en collaboration avec M. André Bélisle et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur et déposé au présent dossier pour le *Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM*. Il est à noter cependant que les aspects juridiques de ce mémoire ont été rédigés par le procureur, mais j'ai été consulté.
2. Je reconnais également que la Réponse du *Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM* à la Demande de renseignements no. 4 de la Régie, portant sur cette même Étape E, qui est de nature juridique, a été rédigée par M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur, mais j'ai été consulté.
3. Tous les faits énoncés dans la présente déclaration solennelle sont vrais.

Et j'ai signé :

  
Jean Schiettekatte.

Déclaré solennellement devant moi ce 6 octobre 2023  
à Montréal :

  
Joëlle Bitton, avocate en exercice  
# 2771721

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4008-2017  
Phase 1, Étape E

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ACHAT ET VENTE DE GAZ DE SOURCE  
RENOUVELABLE (« GSR ») PAR ÉNERGIR

ÉNERGIR

Demanderesse

-et-

LE REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM,  
CONSTITUÉ PAR :  
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.),  
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA) ET  
LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE  
RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (GIRAM)  
Intervenant

**DÉCLARATION SOLENNELLE  
(DÉPÔT DE LA PREUVE DU REGROUPEMENT SÉ-AQLPA-GIRAM)**

Je soussigné, André Bélisle, Président de l'AQLPA, 720, rang 7, dans la municipalité de Frampton (Qué.) G0R 1M0, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je reconnais le *Mémoire sur la prise en compte de la valeur des attributs environnementaux d'unités de décarbonation (unités de conformité - UC) dans l'achat et la vente par Énergir du gaz de source renouvelable (« GSR »)*. Monsieur Jean Schiettekatte est l'auteur principal de ce mémoire lequel a été rédigé en collaboration avec moi et M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur et déposé au présent dossier pour le *Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM*. Il est à noter cependant que les aspects juridiques de ce mémoire ont été rédigés par le procureur, mais j'ai été consulté.
2. Je reconnais également que la *Réponse du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM à la Demande de renseignements no. 4 de la Régie*, portant sur cette même Étape E, qui est de nature juridique, a été rédigée par M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur, mais j'ai été consulté.
3. Tous les faits énoncés dans la présente déclaration solennelle sont vrais.

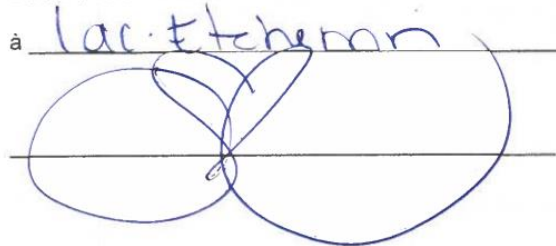
Et j'ai signé :



André Bélisle

Déclaré solennellement devant moi ce 6 octobre 2023

à Lac-Étchemin



**Me Sabrina Lamontagne**  
Notaire & conseillère juridique

*Sabrina Lamontagne*

1574, Route 277  
Lac-Étchemin, G0R 1S0

T: (418) 625-5657  
F: (418) 625-5659

www.notairelamontagne.com  
s.lamontagne@notarius.net

**VOTRE NOTAIRE**  
POUR LES MOMENTS FORTS DE VOTRE VIE